



Procès-verbal

Réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 20 mars 2023, à 18 h 30

PRÉSENT	ABSENT	
	X	Mme Annie Girard, membre parent
X		M. Philippe Roux, membre parent
X		Mme Mylène Brassard, membre parent
X		Mme Sylvie Lefebvre, membre parent
X		M. Marc Lavoie, membre parent
X		Mme Valérie Duclos, membre parent
		Mme Scalabrini, membre parent substitut
	X	Mme Valérie Juby, représentante du personnel de soutien
X		Mme Brigitte Couture, représentante du service de garde
X		M. Pierre-Marc Savard, représentant du personnel enseignant
	X	M. Mario Schinck, représentant du personnel enseignant
X		Mme Mélanie Lacroix, représentante du personnel enseignant
X		M. Joël Gilbert, directeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h35.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il a été proposé par Philippe Roux et appuyé par Pierre-Marc Savard d'adopter l'ordre du jour du 20 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 20 FÉVRIER 2023.

SUIVI : TRAVAUX MAJEURS À L'ÉCOLE (mars à octobre 2023)

Les travaux se déroulent selon les échéanciers prévus. Il y aura certains aménagements supplémentaires.

Il a été proposé par Marc Lavoie et appuyé par Brigitte Couture d'adopter le procès-verbal du 20 février 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23-23

CÉ-22/23-24



4. PAROLE AU PUBLIC

Aucune question. Il n'y a pas de public.

5. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉCOLE 2023-2024

Monsieur Joël Gilbert présente le document servant à déterminer les critères pour la direction de l'école Sainte-Marguerite. Il explique à quoi sert cet outil. Il y a proposition d'un ajout concernant les enjeux liés au milieu défavorisé. Il a été proposé par Mélanie Lacroix et appuyé par Valérie Duclos d'approuver la proposition des critères. Le document sera acheminé à la direction générale.

CÉ-22/23-25

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU MOIS D'AOÛT

Monsieur Joël Gilbert consulte les membres du conseil d'établissement au sujet des journées pédagogiques du mois d'août. En effet, jusqu'ici, le service était offert pour deux des trois journées pédagogiques. À chaque année maintenant, il y a du perfectionnement pour les employés. L'objectif est d'offrir des conditions favorables au personnel du SDG qui se retrouve en formation lors de journées de vacances et qui après quelques jours de travail, se retrouvent déjà fatigués. Le début de l'année est intense et il y a l'entrée progressive pour le préscolaire en plus de tout le reste. C'est sans compter qu'il faudrait alors cibler du temps pendant l'année scolaire pour ce perfectionnement et il y aurait alors beaucoup plus de familles touchées par la fermeture. Dans toutes les écoles, c'est un enjeu qui est discuté. Il y a déjà des SDG d'écoles du CS qui ne sont pas ouverts lors des pédagogiques du début de l'année.

Il a été proposé par Pierre-Marc Savard et appuyé par Mylène Brassard d'approuver la proposition de ne pas offrir le SDG aux parents lors des trois journées pédagogiques du mois d'août.

CÉ-22/23-26

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. ORGANISATION SCOLAIRE 2023-2024

Monsieur Joël Gilbert informe le conseil d'établissement de la situation qui prévaut actuellement au niveau de la clientèle prévisionnelle pour 2023-2024. Il y a actuellement un groupe de moins au 3^e cycle plein-air et l'ajout d'une classe préscolaire 4 ans. Évidemment, la situation pourrait évoluer dans les prochaines semaines :

**Présco 4 ans : X1 Présco 5 ans : X2 1^{re} année : x2 2^e année : x2
3^e année : x1 3^e/4^e année : x1 4^e année : x1 4^e/5^e année Plein air : x1
5^e année PAI : x1 6^e année PAI : x1 6^e année Plein air : x1**



8. CONSULTATION PEVR (CS)

Monsieur Joël Gilbert présente les outils qui permettront aux membres du conseil d'établissement de faire parvenir leur avis concernant les objectifs et les cibles du PEVR 2023-2027. Il y a un FORMS à compléter et à faire parvenir au CS. L'équipe-école sera aussi consultée. Normalement, l'exercice sera complété pour la fin de l'année scolaire et les écoles pourront s'en inspirer pour élaborer leur nouveau projet éducatif.

Il a été proposé par Brigitte Couture et appuyé par Philippe Roux d'approuver la proposition contenant les réponses au regard des différents éléments du PEVR.

CÉ-22/23-26

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. SORTIES ÉDUCATIVES

10. AUTRES SUJETS

10.1 NIL

11. BLOC INFORMATION

11.1 PRÉSIDENTE : CORRESPONDANCE ET INFORMATION

Aucune correspondance.

11.2 FONDATION SAINTE-MARGUERITE

Aucune réunion depuis le dernier CÉ.

11.3 SERVICE DE GARDE

Brigitte présente la programmation pour les prochaines journées pédagogiques.



11.4 PERSONNEL ENSEIGNANT

1er juin gala (volet sportif et académique). Il y aura retour du march-o-thon le 17 mai.

11.5 TES

AUCUNE INFORMATION

11.6 DIRECTION

L'année scolaire avance rapidement et le moment est venu de planifier l'année scolaire 2023-2024. Il y a certaines consultations en cours, notamment au regard du code de vie ainsi que des frais chargés aux parents. Dossiers à suivre.

12. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il a été proposé par Sylvie Lefebvre et appuyé par Marc Lavoie de lever l'assemblée .

CÉ-22/23-27

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La présidente,

Le directeur,